



Document officiel sans divorce ???

Par **xl777**, le **20/10/2008** à **13:09**

Bonjour,

mon ex-femme et moi sommes séparés depuis aout 2007. Je vis à Bordeaux, elle est repartie vivre chez ses parents en Région parisienne (toujours aout 2007).

N'ayant aucune économie, nous n'avons pas les moyens de divorcer.

Aujourd'hui, elle m'appelle car elle a monter un dossier pour obtenir un logement social, mais elle me dit que sans que le divorce soit prononcé elle ne peut y accéder !

Nous n'avons pas la possibilité ni l'un ni l'autre d'assumer les couts d'un divorce. Nous vivons totalement indépendamment depuis plus d'un an. Comment faire ? Existe t-il un document à produire prouvant que nous ne sommes plus ensemble ? A qui s'adresser ?

Merci d'avance pour vos réponses.